

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Délégués

En exercice : 16

Présents : 9

Votants : 12

L'an deux mil vingt trois, le vingt huit mars, à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du conseil à la mairie de Saint Martin d'Auxigny sous la présidence de Mme NOUBLANCHE Chrystelle, Présidente

Date de convocation : 17 mars 2023

Présents : Mmes LAUGERAT Yolaine - BARON Valentine - VERDIER Marie-Christine - LEBOEUF Christine - VALLENET Emeline - PETITJEAN Florence - NOUBLANCHE Chrystelle
Mrs AUBRY Didier - DUBOIS Philippe - PERDU Christian

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DE BENGY Germaine à Mme LAUGERAT Yolaine - Mme BIGRAT Emilie à Mme PETITJEAN Florence - Mme BERNIER Laëtitia à M. PERDU Christian

Absents : Mmes TITRANT Gwendoline - HENG Céline - MOUTAT Isabelle

Secrétaire de séance : Mme BARON Valentine

Objet : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Madame la Présidente présente le compte administratif de l'exercice 2022 à l'assemblée, ainsi que l'état des restes à réaliser qui seront reportés sur l'exercice 2023.

Ensuite elle quitte la séance et c'est Mme Marie-Christine VERDIER, Vice-présidente, qui prend la présidence et fait voter le compte administratif 2022 du syndicat.

Hors de la présence de Madame NOUBLANCHE Chrystelle, Présidente, le Comité Syndical a approuvé le compte administratif 2022 à l'unanimité (des 12 votants).

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Chrystelle NOUBLANCHE

Le Secrétaire de séance,
Valentine BARON

Noublanc

SYNDICAT DE TRANSPORT SCOLAIRE 1, Place de la Mairie 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tél-Fax 02 48 84 89 84
--

[Signature]

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

03 AVR. 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Bourges le :

Diffusion sur le site internet du syndicat le : - 3 AVR. 2023

